

05.11.2015 - 09:27 Uhr

Caisse-maladie et démarchage téléphonique : les mauvaises pratiques continuent

Lausanne (ots) -

Qui peut encore prétendre ne pas avoir subi les attaques virulentes de sociétés pratiquant le démarchage téléphonique ? Le directeur du portail de comparaison en ligne bonus.ch, Patrick Ducret, témoigne de sa propre expérience depuis le début de l'année.

Sur les plus de 20 appels reçus depuis le début de l'année, plus de 90% concernaient la branche de l'assurance-maladie. Pour une majorité de personnes, le premier geste est de raccrocher rapidement ou d'utiliser un ton à la hauteur du dérangement subi. A l'opposé, Patrick Ducret a pris le temps nécessaire pour relever toute l'originalité dont ont fait preuve les sociétés pratiquant le démarchage téléphonique pour fixer rapidement un rendez-vous avec un courtier.

La manière de se présenter et de séduire son interlocuteur diffère d'un appel à l'autre : "Nous sommes le centre d'information de Berne. On veut vérifier que vous n'êtes pas doublement assuré". Ou bien "Je suis l'assistante de votre conseiller en assurance". Ou encore "Nous sommes le cabinet de conseils directement en relation avec votre assureur", "Avez-vous reçu notre documentation", ce qui n'est pas avéré, "Nous avons pris rendez-vous avec votre femme", un mensonge vite démasqué en questionnant le démarcheur, "Nous aimerions vous proposer une assurance collective de région avec des primes plus basses", et bien d'autres variantes. Pour plus de la moitié des appels, sur la base de l'élocution des démarcheurs, on identifie clairement que ces sociétés sont la plupart basées à l'étranger et font preuve d'un professionnalisme plus que douteux...

Par sa vocation de portail pour les consommateurs, le site comparateur bonus.ch condamne fermement ces pratiques qui ternissent encore plus l'image que se font les Suisses de leurs caisses-maladie. Certaines caisses-maladie se sont déjà engagées à faire elles-mêmes le ménage. On peut toutefois s'interroger sur l'efficacité de ces mesures qui, en cette période de changement d'assureur, semblent n'avoir eu aucune incidence directe.

Proposant ses services uniquement en ligne, bonus.ch apporte une réelle solution aux assurés qui souhaitent étudier leur situation en vue d'un changement de caisse-maladie. L'ensemble des conseils et astuces pour économiser, les points clés pour changer d'assureur, les modèles de lettre de résiliation ainsi que le comparatif des primes-maladie sont mis gratuitement à la disposition des consommateurs.

Le grand avantage d'utiliser Internet, c'est que l'assuré peut consulter tranquillement sa situation et décider, sans pression commerciale, d'opter pour l'assureur qui lui convient le mieux. Il n'est pas rare de voir certains courtiers tout mettre en oeuvre pour placer des produits d'assurance-maladie complémentaire alors que pour une majorité d'assurés, en cette période d'automne, le seul but est d'économiser sur leur prime d'assurance-maladie de base.

Informations à l'attention des assurés et comparatifs des primes : <http://www.bonus.ch/zrVJEDG.aspx>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA

Service Communication
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
info(a)bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100780088> abgerufen werden.